

RAPPORT ANNUEL 2022

Une ambition commune, des propositions concrètes





RAPPORT ANNUEL 2022

Une ambition commune, des propositions concrètes



Sommaire

La mobilité en commun P.06
Entretien avec le président du GART P.08

Ce que nous sommes

Le Conseil d'administration P.14
Le Conseil scientifique P.24
L'équipe permanente..... P.26
Le Club des partenaires..... P.28

Ce que nous avons engagé

7 propositions en faveur de la mobilité P.32
Placer les mobilités du quotidien au cœur des politiques publiques.. P.36
Pour une logistique urbaine plus durable..... P.40
Première édition réussie pour les Intermobil-Idees P.44
Une mission d'observation en Suisse P.48

La mobilité en commun

Depuis plus de 40 ans, le GART défend les intérêts des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) en particulier et du transport public en général. Cette volonté répond à un objectif d'intérêt général, celui d'insuffler une culture « Mobilité durable » dans notre pays. Rassemblant des élus de tout type de collectivités et de toutes sensibilités politiques, notre association accompagne ainsi les collectivités – AOM locales, AOM régionales, communautés de communes, départements – dans l'exercice de leurs compétences en matière de mobilités. Nos ressources juridiques, économiques et scientifiques permettent à nos adhérents de mieux appréhender les enjeux ainsi que les problématiques liés aux mobilités. Le GART est reconnu, par les collectivités et par l'État, comme l'expert incontournable du transport public et de la mobilité durable en France.



Entretien avec le président du GART

Louis NÈGRE

Président délégué à la coordination des politiques métropolitaines et infrastructures de transport, Métropole Nice Côte d'Azur
Maire de Cagnes-sur-Mer



Réchauffement climatique, crise énergétique et enjeux économiques sont sources d'inquiétude pour nombre de nos concitoyens. Comment le GART agit-il à son niveau dans ce contexte particulier ?

C'est dans un esprit de sérieux et de responsabilité que le GART accompagne au quotidien ses adhérents tout en anticipant ce que pourraient être les mobilités de demain. En 2022, nous avons porté sept propositions prioritaires. Elles sont détaillées dans ce rapport annuel ; elles témoignent de notre engagement pour améliorer la mobilité de nos concitoyens. Ces propositions sont d'autant plus d'actualité que la transition écologique et énergétique est devenue un enjeu prééminent. Chaque année, le changement climatique se fait davantage ressentir et nous devons agir concrètement pour y faire face afin de garantir un avenir digne aux générations futures. Elles nous jugeront sévèrement si nos actes ne sont pas en accord avec nos engagements. Élus et techniciens, chacun est mobilisé et agit avec

le souci du service public et de l'intérêt général pour porter la culture « mobilité durable » dans notre pays.

Le transport public reste structurellement fragile et peine à dégager des moyens financiers auprès de l'État, nécessaires aux enjeux environnementaux et économiques qui nous font face. Comment analysez-vous la situation ?

Depuis des décennies, cette impuissance perdure. Même la maintenance indispensable au bon fonctionnement des infrastructures de transport est loin d'être assurée. Le système ferroviaire, comme le système routier, sont à la peine. Cet état des lieux nous conduit à un constat : nous sommes >>>

C'est dans un esprit de sérieux et de responsabilité que le GART accompagne au quotidien ses adhérents tout en anticipant ce que pourraient être les mobilités de demain.

L'époque que nous traversons est rythmée par des transitions de toutes sortes qu'il nous faut absolument engager et réussir.

désormais au pied d'un « mur d'investissement » qu'il est difficile de surmonter dans la situation actuelle. Nous continuons à nous mobiliser auprès de l'État pour décrocher des aides financières mais elles sont souvent insuffisantes par rapport aux enjeux. Or, l'époque que nous traversons est rythmée par des transitions de toutes sortes qu'il nous faut absolument engager et réussir. Un changement de paradigme s'impose et les pratiques de nos voisins européens doivent nous inspirer. Je pense notamment à la Suisse que nous avons visitée avec

une délégation d'élus du GART en novembre 2022. Le modèle helvétique repose sur une loi de programmation intangible car elle-même issue d'un vote populaire. Cette méthode assure un financement fléché, stable et pérenne. Trois éléments indispensables si nous voulons que les acteurs du secteur puissent s'engager efficacement, et que le système produise tous ses effets bénéfiques. Le financement n'est pas en reste et doit résulter d'une réelle détermination. Dans notre secteur de la mobilité, on estime le montant des prélèvements, c'est-à-dire impôts et taxes, à près de 60 milliards d'euros par an.

Lors de la dernière cérémonie des vœux du GART, vous avez annoncé le lancement de travaux sur le modèle économique du transport public. Qu'en est-il exactement ?

Au regard des enjeux et des impatiences qui s'expriment de plus en plus frontalement, il nous faut, collectivement, aller plus loin et revoir en profondeur le modèle économique du transport public.

En leur qualité d'acteurs incontournables de la transition écologique, les collectivités doivent disposer de moyens financiers leur permettant de mettre en place des politiques d'offres plus denses et plus adaptées aux besoins de nos concitoyens. Il ne suffit pas de pointer du doigt l'automobiliste, encore faut-il lui offrir des alternatives de mobilité cohérentes et efficaces. Notre rôle d'expert et les échanges quotidiens que nous avons avec nos adhérents nous amènent à engager une réflexion sur ce sujet. Ainsi, en ce début d'année 2023, nous avons confié le soin au Conseil scientifique du GART de mener une étude pour réfléchir à un modèle économique permettant aux autorités organisatrices de la mobilité de disposer de recettes suffisantes pour mener des politiques publiques plus ambitieuses et efficaces. Les propositions issues de ce rapport seront discutées avec nos partenaires Intercommunalités de France, France urbaine et Régions de France. Nous comptons également remettre ce rapport au gouvernement.

Parmi les sept propositions du GART, vous proposez de développer un titre unique pour toutes les mobilités à l'échelle nationale. Quelle est la teneur de cette proposition ?

Cette proposition, comme les six autres que nous avons formulées, témoigne de notre action résolument inscrite dans une démarche constructive et prospective. Ce projet est important dans la mesure où il doit permettre à chacun d'accéder à l'ensemble de l'offre publique de mobilité, sans qu'il soit nécessaire, comme c'est le cas aujourd'hui, de s'adapter à la diversité des supports et des titres propres à chaque réseau de transport. Nous souhaitons créer un choc de simplification qui bénéficiera directement à tous nos concitoyens. Ce projet concerne aussi bien les déplacements quotidiens, comme le domicile-travail notamment, que pour les déplacements ponctuels. Lors de nos vœux 2023, j'ai fait part de cette proposition innovante au ministre délégué chargé des Transports Clément Beaune qui partage notre vision. À ce titre, en notre qualité

de porte-parole national des autorités organisatrices de la mobilité, nous avons participé en février dernier au hackathon « Imaginer le titre de transport de demain » organisé par l'Agence de l'innovation pour les transports. Dans les prochains mois, nous poursuivrons les travaux pour faire avancer ce sujet aux côtés de l'État et de l'ensemble des parties prenantes.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux adhérents et aux membres du Club des partenaires avec lesquels le GART partage ses actions au quotidien ?

C'est l'occasion pour moi, au nom des élus et des techniciens du GART, de saluer les autorités organisatrices de la mobilité

adhérentes qui nous accordent leur confiance. Certaines depuis la création de l'association en 1981 ! Je tiens à les remercier pour leur soutien et leur fidélité. J'ai également une pensée pour les entreprises membres de notre Club des partenaires. Leur nombre ne cesse de grandir année après année et s'ouvre à de nouveaux acteurs de la filière. Notre Club réunit ainsi l'excellence de l'ingénierie française et européenne. Par leur diversité et leur engagement à nos côtés, les collectivités adhérentes associées aux entreprises du Club des partenaires nous donnent une vision exhaustive de la chaîne des mobilités. Un panorama très utile pour comprendre et maîtriser encore davantage les différentes composantes du transport public.



**Ce que
nous
sommes**

Le Conseil d'administration

Au 31 mars 2023

48 élus représentant les autorités organisatrices de la mobilité adhérentes

Chaque représentant est élu pour un mandat de 3 ans par l'Assemblée générale

3

représentants des AOM de moins de 100 000 habitants

26

représentants des AOM comprises entre 100 000 et 300 000 habitants

10

représentants des AOM de plus de 300 000 habitants

2

représentants des départements

7

représentants des régions

9 administrateurs composent le Bureau exécutif

Le président

Les six vice-présidents

La trésorière et le trésorier adjoint

15 vice-présidents disposent d'une délégation thématique

Le Bureau exécutif



PRÉSIDENT DU GART
Louis NÈGRE
Métropole Nice Côte d'Azur
Président délégué à la coordination
des politiques métropolitaines
et infrastructures de transport



PREMIER VICE-PRÉSIDENT
DU GART
Bruno BERNARD
Métropole de Lyon
Président



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART
Charles-Éric LEMAIGNEN
Orléans Métropole
Vice-président grands équipements,
connexions métropolitaines
et parkings en ouvrage



TROISIÈME VICE-PRÉSIDENTE
DU GART
Françoise ROSSIGNOL
Communauté urbaine d'Arras
Première vice-présidente
mobilités-transports,
grands projets



QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART
Roch BRANCOUR
Région des Pays de la Loire
Vice-président
Président de la commission
infrastructures, transports
et mobilités durables



CINQUIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART
Jean-Luc GIBELIN
Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée
Vice-président mobilités pour tous
et infrastructures de transports



SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT
DU GART
François DUROVRAÏ
Département de l'Essonne
Président



TRÉSORIÈRE
DU GART
Maria COLAS
Lorient Agglomération
Vice-présidente
chargée des mobilités



TRÉSORIER-ADJOINT
DU GART
Florian BERCAULT
Laval Agglomération
Président

15 vice-présidents avec une délégation thématique



VICE-PRÉSIDENTE DU GART
DÉLÉGUÉE ACCESSIBILITÉ
Patricia ARNOLD
Eurométropole de Metz
Conseillère métropolitaine



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ CLUB DES PARTENAIRES
Jean-Michel GUÉRINEAU
Agglobus Bourges
Président



SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ COOPÉRATION
INTERNATIONALE
François DUROVRAY
Département de l'Essonne
Président



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ FINANCEMENT & TARIFICATION
Charles-Éric LEMAIGNEN
Orléans Métropole
Vice-président grands équipements,
connexions métropolitaines
et parkings en ouvrage



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ GOUVERNANCE
DES MOBILITÉS
Michel NEUGNOT
Région Bourgogne-Franche-Comté
Premier vice-président en charge
des mobilités, des transports
scolaires, de l'intermodalité
et des infrastructures



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ ÎLE-DE-FRANCE
Stéphane BEAUDET
Île-de-France Mobilités
Vice-président du conseil
régional d'Île-de-France
chargé des transports



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ INNOVATION
TECHNOLOGIQUE
François RAGE
Syndicat mixte des transports
en commun de l'agglomération
Clermontoise
Président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ LOGISTIQUE
URBAINE
Franck DHERSIN
Hauts-de-France Mobilités
Président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉS ACTIVES
ET PARTAGÉES
Alain JUND
Eurométropole de Strasbourg
Vice-président mobilités,
transports, déplacements,
politique cyclable et plan piéton



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉ DIGITALE
Florian MAITRE
Communauté d'agglomération
Grand Lac
Vice-président déplacements,
intermodalité, projet de territoire



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ MOBILITÉ SOLIDAIRE
Patrick HATZIG
Métropole du Grand Nancy
Vice-président en charge
des mobilités



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ OUTRE-MER
Alix NABAJOOTH
Syndicat mixte des transports
du Petit Cul de Sac Marin
Premier vice-président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ QUALITÉ
DE SERVICE
Jean-Michel LATTES
Tisséo Collectivités
Président



VICE-PRÉSIDENT DU GART
DÉLÉGUÉ SÉCURITÉ & SÛRETÉ
Henri PONS
Métropole
Aix-Marseille-Provence
Vice-président délégué
aux transports et aux mobilités
durables



VICE-PRÉSIDENTE DU GART
DÉLÉGUÉE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
Christine SEGUINOU
Région Nouvelle-Aquitaine
Conseillère régionale

Les administrateurs



Bertrand AFFILÉ
Nantes Métropole
Vice-président en charge
des stratégies de mobilité
et des déplacements



Frankie ANGBAULT
Communauté urbaine
du Grand Poitiers
Vice-président mobilités



Daniel BELLEGARDE
Communauté d'agglomération
du Grand Avignon
Vice-président délégué
à la mobilité



Arnaud CATHERINE
Communauté
d'agglomération Le Cotentin
Vice-président en charge
des mobilités



Gérard CHAUSSET
Bordeaux Métropole
Président de la commission
transports



**Denis DE CHILLOU
DE CHURET**
Communauté d'agglomération
Épernay, Coteaux et Plaine de
Champagne
Vice-président aux transports
et à la mobilité



Christophe COTTA
Communauté d'agglomération
de la région Nazairienne
et de l'Estuaire
Vice-président en charge
de l'espace public
et des mobilités



Michel COUZIGOU
Val de Garonne Agglomération
Vice-président déplacements,
mobilités, transports publics



Martine CROQUETTE
Département
de la Haute-Garonne
Vice-présidente mobilités,
infrastructures, routes



Frédéric CUVILLIER
Communauté d'agglomération
du Boulonnais
Président



Lucie ETONNO
Région des Pays de la Loire
Conseillère régionale



Luc FRANÇOIS
Saint-Étienne Métropole
Vice-président en charge
des transports
et des mobilités



Julie FRÊCHE
Montpellier Méditerranée
Métropole
Vice-présidente
déléguée aux transports
et aux mobilités actives



Alain GEST
Amiens Métropole
Président



Olivier GIRARDIN
Troyes Champagne Métropole
Vice-président
en charge des mobilités
et des déplacements



Nicolas JOYAU
Communauté urbaine
Caen la mer
Vice-président en charge
des mobilités



Florence LASSERRE
Syndicat des mobilités
Pays Basque-Adour
Conseillère communautaire



Alain LECOINTE
Communauté d'agglomération
du Niortais
Vice-président en charge
des mobilités



Marylène PEYRARD
Valence Romans Mobilités
Présidente



Karine PLISSONNIER
Le Grand Chalons
Vice-présidente
en charge des mobilités
et des transports



Jean-Pierre SERRUS
Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vice-président
en charge des transports
et de la mobilité durable



Yohann NÉDÉLEC
Brest Métropole
Sixième vice-président
mobilités, grands projets,
Rade



Yves NICOLIN
Roannais Agglomération
Président



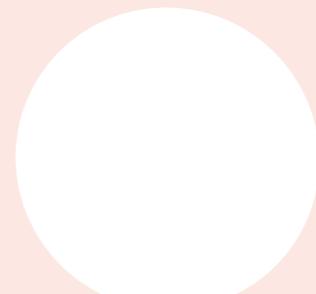
Éric NICOLLET
Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise
Vice-président délégué
à la mobilité



Anne VIGNOT
Grand Besançon Métropole
Présidente

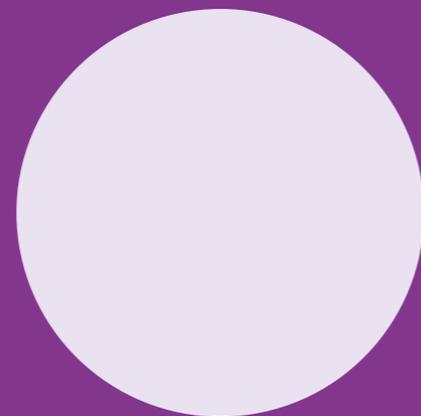


Marc ZEISEL
Syndicat mixte
des transports
urbains du Grand Nouméa
Délégué titulaire



Le Conseil scientifique

Cette instance contribue à la réflexion de l'association sur les grands enjeux de la mobilité durable. Dans ses travaux, ce Conseil apporte un éclairage original au Conseil d'administration en particulier et au GART en général. Ses membres se composent d'élus, de chercheurs et d'anciens élus ayant contribué à l'émergence d'une véritable culture de la mobilité durable en France ainsi qu'en Europe.



Bernard SOULAGE

Président du Conseil scientifique
Ancien vice-président de la région Rhône-Alpes

Fanny ARAV

Membre du Conseil économique, social et environnemental au titre de l'UNSA

Claude ARNAUD

Président de l'Institut Efficacity, ancien directeur de la recherche du groupe Veolia Transport

Josiane BEAUD

Ancienne vice-présidente de la communauté d'agglomération de Chambéry

Virginie BOUTUEIL

Directrice adjointe du Laboratoire Ville Mobilité Transport (École des Ponts ParisTech – Université Gustave Eiffel)

Corine CASANOVA

Ancienne vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget

Sonia CHARDONNEL

Chercheuse à l'Université de Grenoble

Marie CHÉRON

Responsable des politiques véhicules à Transport & Environnement

Stéphane COPPEY

Ancien président de Tisséo

Daniel CUKIERMAN

Ancien président de RATP/Transdev China

Laetitia DABLANC

Directrice de Recherche à l'Université Gustave Eiffel

Gérard FELDZER

Ancien pilote de ligne, journaliste et fondateur de Carwatt

Anne GÉRARD

Ancienne vice-présidente du Grand Poitiers, ancienne conseillère régionale de la Nouvelle Aquitaine, ancienne vice-présidente du GART, ancienne présidente du GIE Objectif Transport Public

Frédéric HÉRAN

Maître de conférences à l'Université de Lille

Grégory KALFLÈCHE

Professeur de droit à l'Université de Toulouse

Vincent KAUFMANN

Professeur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Raymond LANG

Responsable du pôle mobilité chez France Nature Environnement

Sonia LAVADINHO

Chercheuse à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Cécile MAISONNEUVE

Senior fellow à l'Institut Montaigne

André MILAN

Ancien secrétaire confédéral transport de la CFDT

Francis NAKACHE

Président fondateur de ILITI, ancien directeur général de CAF

Patrick OLIVA

Ancien directeur du développement durable chez Michelin

Christian PHILIP

Ancien premier adjoint au maire de Lyon, ancien député, ancien premier vice-président du GART, ancien professeur des universités, ancien recteur

Noël PHILIPPE

Ancien directeur général adjoint transports de Rennes Métropole

Catherine PILON

Secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Denis RAMBAUD

Ancien vice-président de la communauté d'agglomération de Mulhouse

Alain RICHNER

Animateur du réseau « Mobilité urbaine » de la FNAUT

Jean-Pierre ROUME

Ancien vice-président de la communauté d'agglomération d'Aurillac

Philippe SEGRETAIN

Ancien président-directeur général de Transdev

Camille THOMÉ

Déléguée générale de Vélo & Territoires

Jean-Paul TRAN-THIET

Avocat spécialisé dans le droit européen et les transports

Pierre VAN CORNEWAL

Délégué général de Transport Développement Intermodalité Environnement

Stéphanie VINCENT

Maître de conférences au Laboratoire Aménagement Économie Transports (Université de Lyon)

L'équipe permanente



Guy LE BRAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Alexandre MAGNY
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT



Benjamin MARCUS
DIRECTEUR
DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES



Nancy ARTHOZOUL
JURISTE



Karima CARBONNIER
ASSISTANTE DES PÔLES
ET CHARGÉE DES ENQUÊTES
ET DES RELATIONS AVEC
LES ADHÉRENTS



Valérie CHARPENTIER
RESPONSABLE
DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DU SECRÉTARIAT
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Benoît CHAUVIN
RESPONSABLE
DU PÔLE TECHNOLOGIE
DES TRANSPORTS
ET ACCESSIBILITÉ



Romain CIPOLLA
RESPONSABLE DU PÔLE
MOBILITÉ DURABLE



Florence DUJARDIN
RESPONSABLE DU PÔLE
OBSERVATOIRE DES
RÉSEAUX DE TRANSPORT,
STATISTIQUES ET ANALYSE
ÉCONOMIQUE



Mounia GROSJEAN
CHARGÉE DE MISSION
AUPRÈS DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL



Mouloud HOUACINE
RESPONSABLE
COMMUNICATION



Eve LANDAIS
JURISTE



Timothée MANGEART
CHARGÉ D'ÉTUDE



Céline SABATIER
ADJOINTE DU PÔLE
OBSERVATOIRE DES RÉSEAUX
DE TRANSPORT, STATISTIQUES
ET ANALYSE ÉCONOMIQUE



Aurélie SENÉ
ASSISTANTE
DE LA DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES



Ivan SLASTANOVA
CHARGÉ DE MISSION
LOGISTIQUE URBAINE
ET ESPACE PUBLIC

Le Club des partenaires

Notre club rassemble les industriels et les entreprises issus de la filière mobilité. Associé aux orientations portées par le GART, chaque membre échange sur les enjeux actuels et futurs du secteur aux côtés des élus et de l'équipe permanente.

Ils nous font confiance





Ce que
nous avons
engagé

7

propositions en faveur de la mobilité

En 2017, les sujets de mobilité du quotidien restaient encore un peu absents du débat public national. Sous l'effet des crises successives mais également d'une prise de conscience par les pouvoirs publics, nous avons assisté à une plus grande considération de ces questions. Notre quotidien est aujourd'hui marqué par une nette augmentation du coût de l'énergie affectant le pouvoir d'achat de nos concitoyens, alors même que nous devons faire face collectivement à un défi climatique auquel il convient d'apporter des solutions innovantes et pérennes. Une mobilité plus durable est donc nécessaire sous peine de voir les coûts environnementaux et de santé publique s'alourdir dans les années à venir.

Le défi des cinq prochaines années sera d'accompagner et de poursuivre les transformations à l'œuvre pour développer et perfectionner les mobilités du quotidien, et ainsi répondre aux préoccupations sociales, économiques, territoriales et environnementales des Français.

Dans le cadre des élections présidentielle et législatives de 2022, rendez-vous majeur pour notre pays, le GART a décidé de porter sept propositions en faveur de la mobilité. Sept propositions d'ordre stratégique, écologique et économique répondant aux enjeux des cinq années qui viennent.

Ces propositions sont condensées dans notre plateforme pour la prochaine législature (2022-2027). Les propositions du GART qui y sont présentées et argumentées ont pour double objectif de contribuer au débat général et de fournir des pistes pour les mesures législatives et réglementaires que les nécessités sociales, climatiques, énergétiques et de santé publique imposent. Elles nous permettront de proposer durablement une offre de mobilité performante et écologique au profit de tous les Français.

1 ENGAGER L'ÉTAT À HAUTEUR DE 5 MILLIARDS D'EUROS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN AVEC UN NOUVEAU PLAN D'INVESTISSEMENT

Une enveloppe de 3 milliards d'euros pour développer l'offre de mobilité, y compris les mobilités actives, réparties en plusieurs appels à projets :

- TCSP hors Île-de-France : 750 M€
- Pôles d'échanges multimodaux : 500 M€
- Développement des projets de mobilité des petites et moyennes AOM : 750 M€
- Création d'offres de mobilités dans les communautés de communes AOM : 500 M€
- Logistique urbaine : 500 M€

Un soutien de l'État à hauteur de 2 milliards d'euros sur cinq ans pour la conversion de l'ensemble du parc de véhicules vers des matériels à plus faibles émissions, habituellement non couverte par les appels à projets TCSP.

2 BAISSER LA TVA À 5,5 % DANS LES TRANSPORTS PUBLICS DU QUOTIDIEN

Rétablir le taux réduit de TVA pour les transports du quotidien leur apporterait des marges de financement nouvelles, sans augmentation tarifaire pour les usagers ni contribution supplémentaire des employeurs ou des budgets locaux.

3 TRANSFORMER EN SUBVENTIONS LES AVANCES DE TRÉSORERIE VERSÉES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE

Cela permettrait de concrétiser une aide plus conséquente aux mobilités du quotidien, un peu oubliées du plan de relance, malgré leur rôle majeur dans le développement économique des territoires, leur dynamisme et leur attractivité.

4 GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU VERSEMENT MOBILITÉ

Sa suppression ou son remplacement par une autre ressource moins adaptée remettrait en cause l'existence même des réseaux de transport urbain dans les différents territoires et un effondrement du modèle économique.

5 DÉVELOPPER À L'ÉCHELLE NATIONALE UN TITRE UNIQUE POUR TOUTES LES MOBILITÉS

Pour créer un choc de simplification et donc encourager les Français à utiliser les solutions de mobilité collectives, qu'il s'agisse d'un usage quotidien - domicile-travail par exemple - ou de recours plus ponctuels, il est indispensable de permettre à chacun de pouvoir accéder à l'ensemble de l'offre publique de mobilité, sans devoir à chaque fois s'adapter à la diversité des supports et des titres propres à chaque réseau de transport, voire à chaque type de service (train, bus, vélo, autopartage, covoiturage, trottinettes...). C'est un chantier de longue haleine qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la mobilité.

6 CRÉER UN BUREAU DES TEMPS ET ENGAGER UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR LES HORAIRES ET LES USAGES

Sa création à l'échelle nationale, déconcentré à l'échelle départementale ou régionale, aurait pour objectif de travailler collectivement à l'optimisation de ces rythmes. Cela permettrait de lisser la fréquentation des transports et des réseaux routiers sur la journée, d'optimiser les ressources humaines et matérielles, et d'améliorer les problèmes de congestion urbaine par des solutions de mobilité partagées, efficaces et accessibles à tous.

7 INTÉGRER LE BIOGNV DANS LES ÉNERGIES À TRÈS FAIBLES ÉMISSIONS

Le BioGNV - gaz naturel issu de la méthanisation, et non d'énergies fossiles - est une technologie accessible, notamment pour les plus petites AOM. Les véhicules BioGNV ne sont malheureusement pas considérés actuellement comme des véhicules à très faibles émissions (VTFE), contrairement à l'électricité et à l'hydrogène. Intégrer le BioGNV aux technologies dites VTFE permettrait ainsi d'accélérer et faciliter le processus de verdissement des flottes, au moins dans une logique transitoire.

Janvier

3

En 2022, faisons bouger les lignes !

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser un moment de convivialité en présentiel pour célébrer nos vœux 2022. En conséquence, Louis Nègre, président du GART, et Bruno Bernard, premier vice-président du GART, ont adressé des vœux numériques aux adhérents, aux membres de notre Club des partenaires ainsi qu'aux acteurs de la mobilité durable.



Mars



22

Livret GART-ADEXEL sur le suivi financier de l'exécution d'un contrat d'exploitation de services mobilité

Dans la continuité du discours porté par le GART et le cabinet ADEXEL dans le cadre du groupe de travail « Vie du réseau », cette publication réunit les principaux concepts d'ingénierie financière rencontrés dans les contrats de délégation de service public des services de mobilité. Le livret fournit des repères de principes et de méthodologie aux AOM pour aborder les enjeux financiers de l'exécution de ces contrats et réaliser un premier niveau d'analyse financière.



23

Faciliter la tarification sociale et solidaire des transports en utilisant les API

Pour mettre en œuvre le droit au transport pour tous, la plupart des AOM ont mis en place une tarification sociale ou solidaire et demandent aux usagers de fournir des pièces justificatives pour bénéficier d'un tarif préférentiel. La Direction interministérielle du numérique et le GART ont réalisé un travail d'identification de l'ensemble de ces pièces justificatives afin de pouvoir les remplacer par des API (signifiant « interface de programmation d'application »). Grâce à ces dernières, ce sont des démarches plus simples pour les usagers ainsi qu'un traitement plus rapide pour les AOM et leurs opérateurs de transport, avec des données certifiées à la source.



Mai

18

Nomination d'Élisabeth Borne comme Première ministre

Elisabeth Borne est, sans conteste, une experte reconnue des transports publics et particulièrement au fait des enjeux. C'est la raison pour laquelle le GART a manifesté l'espoir que les questions de mobilité des Français soient au cœur des travaux du gouvernement après une campagne présidentielle au cours de laquelle elles ont été quasiment peu abordées.



Placer les mobilités du quotidien au cœur des politiques publiques



Les 13 et 14 septembre 2022 à Lyon, le GART a conduit deux journées d'échanges et de réflexion sur la nécessité de placer les mobilités du quotidien au cœur des politiques publiques, en partenariat avec la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités.

Lors de ces échanges, tous les intervenants (élus, opérateurs, industriels, associations...) ont partagé un même constat : une mobilité plus durable est nécessaire. Comme nous l'a confirmé en séance Jean Jouzel, paléoclimatologue et président de la Société météorologique de France, l'urgence climatique n'attend pas et nos actions futures doivent apporter des solutions concrètes pour répondre aux enjeux climatiques, sociétaux et énergétiques qui nous font face.

Dans cette perspective, les représentants du GART ont défendu le rôle clé des autorités organisatrices de la mobilité pour accompagner et poursuivre les transformations à l'œuvre en faveur des mobilités du quotidien. Ces transitions impliquent des investissements importants pour les collectivités qui doivent être soutenues et accompagnées.

À ce titre, Louis Nègre, président du GART, et Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et premier vice-président du GART, ont rappelé la nécessité d'un engagement financier fort de l'État en faveur de la mobilité du quotidien avec un nouveau plan d'investissement : cinq milliards d'euros programmés sur les cinq prochaines années. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de propositions concrètes portées par le GART et ses adhérents.

Elles ont été rappelées au ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune, venu conclure la conférence sur la transition écologique organisée le 14 septembre 2022. Dans son intervention auprès des représentants du GART et des participants présents, le ministre a affirmé sa volonté de pérenniser et de sécuriser le versement mobilité, sans exclure néanmoins des évolutions permettant de répondre notamment aux attentes des autorités organisatrices de la mobilité. Le GART s'est félicité de cette annonce tant le poids du versement mobilité

dans le financement des transports urbains – plus de neuf milliards d'euros en 2021 – n'est plus à démontrer et représente un pilier du modèle économique français de la mobilité urbaine.

Le ministre a renouvelé sa volonté de travailler régulièrement avec le GART qui porte la parole des autorités organisatrices de la mobilité locales et régionales, et ce dans une volonté d'élaborer ensemble un plan de politiques publiques dynamiques et efficaces pour répondre aux attentes des usagers et au défi climatique.





Juin

7 au 9

Près de 10 000 participants à l'European Mobility Expo 2022

Après quatre années d'interruption, les exposants et les visiteurs ont répondu présent ! L'événement a été rythmé par un contenu riche et des prises de parole inédites : 12 conférences, 59 intervenants, la visite de l'ancien Premier ministre Jean Castex, Milan en invité d'honneur, pas moins de 30 sessions des exposants à l'Agora ainsi que 4 visites techniques. L'innovation était également au rendez-vous avec 31 véhicules exposés, des avant-premières, des simulateurs de conduite, de nouveaux produits et services présentés sur plus de 200 stands...

Juillet

5

Nomination d'un ministre chargé des Transports

Le 21 mai dernier, le GART avait déploré l'absence d'un ministre en charge des Transports. C'était un mauvais signal envoyé dans un contexte où la mobilité représente l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. Le GART s'est réjoui d'avoir été entendu et s'est félicité de la désignation de Clément Beaune comme ministre délégué chargé des Transports au sein du nouveau gouvernement d'Élisabeth Borne.

Août

24

Réunion de travail sur les transports scolaires

À l'invitation d'Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, le GART a participé à une réunion de travail avec Régions de France et les organisations professionnelles parties prenantes du transport scolaire. Elle avait pour objectif de faire le point sur les difficultés qui pourraient être constatées à la rentrée scolaire 2022 compte tenu de la pénurie avérée de conducteurs. Les organisations professionnelles et les associations d'élus ont insisté sur l'importance de résoudre les difficultés structurelles à recruter des conducteurs : difficulté à obtenir rapidement les permis de conduire, temps partiels contraints, rémunération peu attractive.

Septembre

13

Assemblée générale 2022 : révélation de notre nouvelle identité visuelle

Le GART a tenu son Assemblée générale ordinaire au siège de la Métropole de Lyon. À cette occasion, les adhérents ont pu découvrir la nouvelle identité visuelle. Notre association arbore désormais un nouveau logo, un nouveau symbole graphique ainsi qu'une nouvelle signature de marque, intitulée « La mobilité en commun », soulignant l'esprit de concertation qui anime le GART depuis sa création. S'inscrivant dans le prolongement du logo, le symbole graphique incarne le signe de l'infini et l'évocation de toutes formes de mobilité durable.



Pour une logistique urbaine plus durable

À l'occasion du deuxième Comité interministériel de la logistique (CILOG) organisé le 21 octobre 2021, un rapport sur la Logistique urbaine durable (LUD) – rédigé par Anne-Marie Idrac, Anne-Marie Jean et Jean-Jacques Bolzan – était remis au gouvernement. La première préconisation de ce rapport était de « former une communauté d'engagement et d'accompagnement des acteurs locaux autour du GART sur la logistique urbaine [...] pour outiller, former et accompagner les principaux acteurs de la logistique urbaine, renforcer la capacité de mobilisation collective. Le GART [...] étendrait ainsi son champ d'intervention pour construire une organisation

tant technique que politique et formaliser un plan d'actions en matière de logistique urbaine à mener dans les mois qui viennent ».

Pour mener à bien cette mission, le GART a tout d'abord choisi de constituer un comité national de liaison qui serait le lieu d'échanges, de remontées d'informations, de partage et d'articulation entre les initiatives prises par les différents acteurs. Ce comité représente l'ensemble des institutions engagées en faveur d'une logistique urbaine plus durable : GART, France Logistique, France urbaine, Intercommunalités de France, Régions de France,

la FNAU, l'AMF, le CEREMA, les auteurs du rapport LUD ainsi que des représentants du ministère des Transports.

Organisée le 18 mai 2022, la première session de ce Comité a permis d'exposer les attentes des adhérents du GART en matière de logistique urbaine. Une feuille de route a ensuite été validée le 11 juillet 2022 qui s'articule autour de quatre chantiers prioritaires de travail : "Réglementation de la logistique urbaine, gestion de l'espace public et multimodalité" sous la responsabilité du GART ; "Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et transition énergétique" piloté par France urbaine ; "Logistique immobilière,

disponibilité foncière, planification et documents d'urbanisme" confié à la FNAU ; "Recueil et partage des données privées et publiques" dont il a été décidé que son traitement se ferait en parallèle des travaux menés dans les trois autres chantiers.

À ce titre, le GART s'est spécialement concentré sur le sujet des aires de livraison, leurs modalités de gestion et leurs dimensionnements. Un important travail de diagnostic a été réalisé, notamment via la participation à des tournées terrains avec des livreurs. Les acteurs publics et privés ont également été consultés afin de dresser le diagnostic le plus précis possible

des dysfonctionnements observés en conditions réelles. Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution lors du comité de liaison du 7 décembre 2022.

L'ensemble de ces actions ont été présentées à l'occasion d'un CILOG organisé le 12 décembre 2022, présidés par les ministres Clément Beaune et Roland Lescure, et ont fait l'objet d'une approbation interministérielle.

Ce travail de diagnostic a permis l'élaboration de plusieurs scénarios en vue d'une évolution de la réglementation des aires de livraison. Au cours du premier trimestre 2023, ces scénarios font

l'objet d'une large concertation auprès des collectivités territoriales, de leurs associations représentatives, des universitaires et experts en logistique urbaine, ainsi qu'auprès des fédérations et organisations professionnelles concernées par cette thématique.

L'objectif est de dégager un scénario d'évolution partagé pouvant ensuite faire l'objet d'une traduction législative et/ou réglementaire.

14

Partenariat GART-Cerema pour appuyer les collectivités dans leurs stratégies de mobilité

L'objectif est de renforcer l'échange de connaissances et d'analyses ainsi que le travail en commun sur des sujets, tels que le déploiement des mobilités dans les territoires, la logistique urbaine durable, les innovations dans les mobilités ou encore la décarbonation du secteur. Louis Nègre, président du GART, et Marie-Claude Jarrot, présidente du Conseil d'administration du Cerema, ont signé ce partenariat en présence du ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune.



16 au 22

« L'air de rien, vous faites beaucoup »

Pour sa seizième édition, la Rentrée du transport public a transmis l'idée que de petits gestes anodins, comme privilégier les transports publics pour aller au travail ou se rendre sur un lieu de loisirs, pouvaient faire beaucoup pour la planète. Ce rendez-vous annuel a vu les réseaux de transport participants proposer des offres promotionnelles et/ou des actions de sensibilisation à destination du grand public, sur l'ensemble du territoire.



19

Mise à disposition de nouveaux fichiers de données détaillées du versement mobilité

Le GART et l'Urssaf Caisse Nationale mènent, depuis 2020, une expérimentation pour améliorer la qualité des données transmises aux AOM. Ces dernières bénéficient désormais de nouveaux fichiers leur permettant de connaître mensuellement le produit de versement mobilité déclaré par chaque redevable de leur territoire. Ces nouvelles données seront enrichies en 2023 avec notamment la répartition communale du versement mobilité.

21

Réaction à l'annonce d'un nouveau fonds Vélo

Le vélo est un mode complémentaire qui participe pleinement au service de transport public. Il est donc indispensable aujourd'hui d'assurer une parfaite articulation entre transports collectifs et modes actifs. La dotation d'un nouveau fonds pour le vélo s'inscrit positivement dans cet objectif.



Première édition réussie pour les Intermobil-Idées

Toute la difficulté du travail des autorités organisatrices de la mobilité tient dans une articulation indispensable entre les usages actuels, divers et instables, et les usages futurs que les défis environnementaux, les besoins socio-économiques et les dynamiques démographiques imposeront. Cette équation difficile à résoudre pose un certain nombre de problématiques et de questions aux collectivités territoriales en charge des politiques publiques de mobilité.

Les Intermobil-Idées ont pour objectif d'aborder ces enjeux protéiformes sous un angle prospectif.

Organisé à Paris les 9 et 10 novembre 2022, ce nouveau rendez-vous du GART a tenu toutes ses promesses ! Pour cette première, l'événement a réuni une soixantaine de directeurs, responsables et techniciens de la mobilité autour du thème « La mobilité au cœur des politiques publiques ». À travers quatre ateliers thématiques, élus, techniciens, géographe, philosophe et autres experts reconnus ont partagé leurs connaissances et apporté des clés de compréhension auprès des participants présents pour l'occasion.

Mieux saisir les besoins et les enjeux spatiaux et temporels des transports au sein des territoires, telle est la problématique à laquelle le premier atelier de ces Intermobil-Idées s'est consacré. Rennes Métropole et la Métropole du Grand Nancy ont chacune partagé leurs retours d'expériences dans ce domaine.

À ce titre, le GART appelle à la création d'un bureau des temps à l'échelle nationale, déconcentré à l'échelle départementale ou régionale, ayant pour finalité de travailler collectivement à l'optimisation de ces rythmes.

Le second atelier a porté la réflexion sur les leviers à actionner en matière de mobilité pour réenchanter le cadre de vie. En effet, adapter les mobilités aux besoins de chacun ne peut se faire que dans une ville adaptée aux mobilités. Les intervenants de cette table ronde ont souligné la nécessité de réinterroger nos pratiques actuelles en matière de planification, d'aménagement, de gestion de l'espace public, de place accordée aux modes actifs et de gestion du stationnement. Faire la ville durable suppose un dimensionnement des infrastructures en amont, et l'articulation de l'ensemble des plans et schémas qui guident les politiques publiques locales (transport, développement économique et emploi, habitat et logement...). Exemple concret de cette démarche, le Syndicat mixte des transports en commun

de l'agglomération Clermontoise a présenté « InspiRe », un projet de restructuration du réseau de transport en commun de Clermont Auvergne Métropole qui permettra d'en augmenter les usages en proposant une alternative crédible à la voiture, tout en réduisant l'impact carbone du territoire et en améliorant le cadre de vie.

Deux ateliers ont rythmé la deuxième journée des Intermobil-Idées. Le premier « Faut-il renforcer la démocratie participative pour mieux appréhender les attentes des usagers ? » avait pour grand témoin Pierre-Henri Tavoillot, philosophe et auteur de plusieurs essais politiques. La Métropole Rouen Normandie a présenté son outil de démocratie participative : le Conseil de développement durable (CDD). Axé sur un angle davantage juridique, le deuxième atelier était consacré au développement des autorités organisatrices régionales, vecteur de coopération avec les autorités organisatrices locales, avec l'intervention de Grégory Kalfèche, professeur de droit public à l'université

de Toulouse 1 Capitole et membre du Conseil scientifique du GART. Cette table ronde a été l'occasion de rappeler les initiatives de notre association menées en matière de concertation régionale et de relations partenariales, et l'exemple réussi du GART Occitanie.

Ces deux journées d'échanges et d'expertise organisées par le GART se sont clôturées par une visite technique du projet EOLE (Est-Ouest Liaison Express) et la visite du chantier de la future gare de Porte Maillot (Paris).



11

Rejet de la TVA à 5,5% dans les transports en commun : un levier pourtant essentiel de sobriété énergétique

Le GART s'est réjoui que le plan de sobriété énergétique, présenté le 6 octobre 2022, appelle à favoriser le report modal de la voiture vers les transports collectifs. Néanmoins, nous avons déploré que cette annonce coïncide avec le rejet, le même jour, de la réduction de la TVA à 5,5 % sur les transports en commun par la Commission des finances de l'Assemblée nationale, à la suite d'un avis défavorable du rapporteur général du budget, membre de la majorité parlementaire. Défendue par le GART et les AOM adhérentes, cette mesure, totalement conforme au droit européen, permettrait aux collectivités de dégager une marge financière les aidant à faire face en priorité à l'augmentation du coût de l'énergie qui contraint, d'ores et déjà, plusieurs réseaux de transport à limiter leur offre pour des raisons économiques. Appliquer un taux de TVA réduit dégagerait également des marges de manœuvre pour contribuer au développement des politiques de mobilité des AOM et au financement des investissements nécessaires à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique.



1

RER métropolitains : France urbaine, GART et Régions de France demandent à la Première ministre de passer des annonces aux engagements concrets

La réalisation de ces réseaux constitue une nécessité pour développer les transports collectifs dans les villes et leurs grandes périphéries, gage de résorption des embouteillages, d'actions face au réchauffement climatique et de soutien au pouvoir d'achat des ménages.



6

Aide aux transports publics : un premier signe de la part de l'État

Le ministre délégué chargé des Transports a annoncé une aide financière de 300 millions d'euros à destination des collectivités en charge des politiques publiques de transport : 200 millions d'euros pour Île-de-France Mobilités et 100 millions d'euros pour les AOM hors Île-de-France. Si les élus de France urbaine, du GART et d'Intercommunalités de France ne minimisent pas les efforts déployés par le ministre pour les obtenir, ces aides restent néanmoins loin d'être suffisantes au regard des efforts consentis par le gouvernement pour atténuer la hausse des prix des carburants. Pour être réaliste et efficace, il faut impérativement et prioritairement soutenir les transports publics existants, tels que les métros, les bus et les tramways, augmenter l'offre et développer de réelles alternatives à la voiture individuelle dans tous les territoires. Les élus du GART, d'Intercommunalités de France et de France urbaine ont appelé l'État à organiser dès que possible une concertation sur les critères de répartition des aides annoncées.

Une mission d'observation en Suisse

Soucieux de permettre aux élus du GART de mieux appréhender les spécificités du système helvète et s'inspirer d'un certain nombre de leurs pratiques pour rendre encore plus efficaces nos politiques de mobilité, le GART a organisé un voyage d'études sur le territoire suisse du 15 au 17 novembre 2022. Entre visites de terrain, rencontres avec les acteurs de la mobilité suisses, réception à l'Ambassade de France, les élus français ont pu apprécier la performance de l'organisation des mobilités fondée sur le cadencement, l'interopérabilité et l'intermodalité autour d'un réseau ferroviaire dynamique et attractif.

Cette mission exploratoire a débuté par une visite de la gare de Bâle et de ses alentours. Elle a permis d'apprécier l'occupation apaisée de la voirie où circulent sur les mêmes voies tramways, voitures et cyclistes. L'aménagement des places et des carrefours a également été au centre des explications délivrées par Sonia Lavadinho, consultante en mobilités, qui a accompagné la délégation du GART tout au long de ce séjour.

Le lendemain, deux rencontres étaient à l'ordre du jour. La première a été organisée avec la direction de l'Office Fédéral des Transports, ponctuée d'une présentation sur le développement des infrastructures du système de transport suisse. La deuxième rencontre s'est tenue avec la direction de l'Alliance Swiss Pass où il a été question de la tarification du système de transport suisse.

Plusieurs visites sur le terrain ont rythmé ces trois jours de voyage. À commencer par les infrastructures ferroviaires, parmi les plus performantes du monde : visite de la gare biface de la Güterstrasse et de la Tellplatz à Bâle, visite de la gare ferroviaire/routière de Delémont. Le vélo, mode de déplacement essentiel pour les trajets du quotidien, est une composante majeure de l'intermodalité suisse. Les élus du GART ont ainsi visité la gare centrale de Bâle et sa complémentarité avec la vélostation souterraine.

Le troisième jour de ce voyage, un temps d'échanges a été organisé avec le Canton du Jura. Le but était de mieux appréhender le développement ainsi que le fonctionnement des transports publics au sein de ce territoire situé en marge du réseau suisse et dans une région peu dense, limitrophe de la France.

Si tout n'est pas forcément transposable en France, la délégation du GART repart avec des pistes de progression que notre association ne manquera pas de porter auprès des institutions nationales et ce, afin que l'État s'engage fortement et financièrement aux côtés des autorités organisatrices pour mener enfin une politique de mobilité à la hauteur des enjeux écologiques, économiques et énergétiques que nous traversons.



Le GART remercie l'ensemble de son équipe pour sa participation à la conception de cette publication.

SOUS LA DIRECTION DE

Guy LE BRAS, directeur général du GART

SUIVI DE PUBLICATION

Mouloud HOUACINE, responsable communication du GART

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : Martin Launay / Christian Robert / Dominique Macel

p.2 : Cinor

p.4 : Adobe Stock

p.6-7 : Adobe Stock

p.8 : Bruno Mazodier

p.12-13 : iStock

p.14-15 : Adobe Stock

p.16-17 : Augustin Detienne ; Alpaca Productions-Métropole de Lyon ;

Région Pays de la Loire ; Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Antoine Mercusot

p.18-19 : Antoine Mercusot ; Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté-

Michel Joly ; SMTU ; Ville et Eurométropole de Strasbourg ; A.Gilbert

p.20-21 : Patrick Garçon-Nantes Métropole ; Grand Poitiers

Communauté urbaine ; Communication Grand Avignon ;

Martin Launay / Ville de Saint-Nazaire

p.22-23 : Johann Patet ; Région Sud ; ville de Nouméa

p.25 : Augustin Detienne / GIE Objectif Transport Public

p.26-27 : Bruno Mazodier

p. 28-29 : Adobe Stock

p.30-31 : iStock

p.35 : iStock / Bruno Mazodier

p.36-37 : Adobe Stock ; GART ; Métropole de Lyon

p.38-39 : Augustin Detienne ; Adobe Stock

p.40-41 : Adobe Stock

p.42-43 : Cerema-CC BY ; GIE Objectif Transport Public ; iStock

p.44 : GART

p.46-47 : Adobe Stock

p.49 : Adobe Stock

p.51 : SMTU / Grand Nouméa

CONCEPTION GRAPHIQUE & RÉALISATION

Agence Cithéa.

DATE DE PUBLICATION

Mai 2023

Notre rapport annuel est disponible sur notre site internet www.gart.org



